

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de l'eau
Direction de l'eau potable

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : 10340

Descriptif : Usine de traitement d'eau de Pointe-Claire, Travaux de modifications mécaniques, électriques et acoustiques au bâtiment existant

Date d'ouverture : Jeudi 12 novembre 2020

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : dep-ao@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du mercredi 07 octobre 2020

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le jeudi 15 octobre à 14h00, à l'adresse courriel suivante : dep-ao@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu : le mardi 20 octobre, le mercredi 21 octobre, le jeudi 22 octobre, le mardi 27 octobre, le mercredi 28 octobre, le jeudi 29 octobre

L'horaire de chaque jour est : 09h30 à 11h30 ou 13h30 à 1530

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 07 octobre 2020

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir____ Autre à préciser* : _Le Journal de Montréal____

Système à deux enveloppes : oui _____ non X____
Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____ **NON** _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019